

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Band: 16 (1986)

Heft: 2

Rubrik: La Suisse... le monde... : le mariage blanc entre la Suisse et l'ONU

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

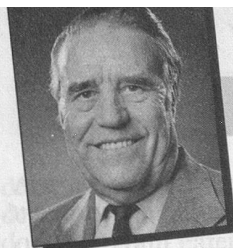
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



JEAN HEER

Le mariage blanc entre la Suisse et l'ONU

Peu de questions concernant la politique internationale intéressent autant les citoyens suisses que l'entrée de notre pays dans l'Organisation des Nations Unies. «A quoi sert ce mariage blanc que l'on nous propose», disent en substance les opposants les plus virulents. «Nous devons enfin faire partie de la famille des nations, car cela est aussi naturel pour un pays que pour un individu de faire partie d'une véritable famille» affirment les partisans de l'entrée de plein droit de la Confédération dans les assemblées de Manhattan. «Quelle famille?» rétorquent ceux qui ne veulent pas voir la Suisse à l'ONU, «elle est désunie, déséquilibrée, constamment et de plus en plus dans l'impossibilité d'agir, de s'imposer ou même de se faire respecter». Le Conseil fédéral, les Chambres et tous ceux qui sont favorables à un plus grand engagement de la Suisse affirment à leur tour qu'aujourd'hui, l'Organisation a profondément évolué, que les sanctions militaires doivent faire l'objet d'un accord entre l'ONU et le pays chargé de les appliquer, que cet accord doit être ratifié

selon les lois internes de ce pays. Dans le cas de la Suisse, il serait soumis aux Chambres fédérales. Précaution de luxe aussi: la Suisse enverra notamment une déclaration solennelle de neutralité à tous les Etats membres au moment de son adhésion.

Problème de la neutralité

On l'a compris: le point central du problème de la participation de la Suisse à l'ONU demeure la neutralité. Celle-ci est un tabou pour les uns, une simple particularité nationale pour les autres. Les premiers disent que la neutralité suisse n'est comparable à aucune autre puisqu'elle est volontaire et garantie tandis que celle de la Suède est simplement volontaire sans être garantie et celle de l'Autriche garantie mais imposée par le traité d'Etat de 1955. Pour les seconds, à l'ère atomique, la neutralité telle qu'on l'a comprise jusqu'à présent n'a pas tout à fait le même sens qu'autrefois. En un mot: les querelles font ressortir avant tout qu'il s'agit d'une question de foi.

L'ONU, une réalité

L'ONU est une réalité. Elle existe et constitue avant tout un point de rencontre de toutes les nations. Elle fonctionne plus ou moins bien ou plus ou moins mal, selon les jugements. Elle a néanmoins contribué à atteindre un de ses buts qui était de maintenir la paix mondiale. En revanche elle n'a pas empêché que 30 guerres entre pays et 120 coups d'Etat ou coups de force organisés et entraînant mort d'hommes se soient produits depuis sa fondation en 1945.

Les différentes organisations de l'ONU dont la Suisse est membre s'occupent de problèmes particuliers. Des clivages peuvent apparaître entre les

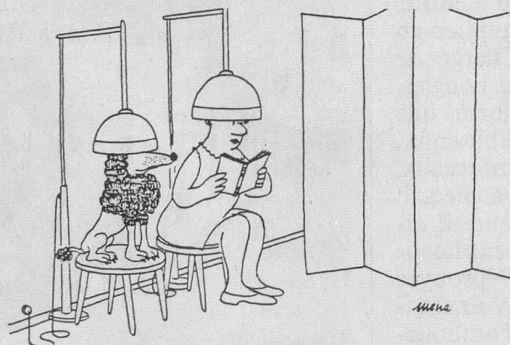
nations faisant partie de ces organisations. La neutralité suisse n'en souffre pas. Autre chose serait évidemment de participer aux décisions de l'assemblée générale où les groupes formés par les pays industrialisés occidentaux, les pays industrialisés communistes, les pays à tendance marxiste du tiers monde et les pays en voie de développement s'inspirant de théories plus libérales font valoir chacun de leur côté leurs désirs et leurs aspirations. Mais là se pose de nouveau la question fondamentale: la Suisse doit-elle entrer dans cette galère ou au contraire peut-elle espérer, pour elle et pour les nations du monde, les effets favorables de son activité dans le cadre du parlement onusien, le conseil de sécurité étant avant tout dominé par les cinq grands et leur droit de veto?

Des discussions sans fin

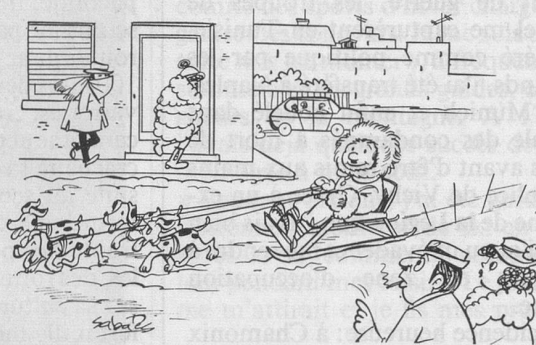
Les avantages de l'entrée de la Suisse résident dans le fait qu'après tout, aux yeux du tiers monde, notre pays n'est pas neutre puisqu'il est à la fois occidental et européen.

Pour les opposants, il y a avant tout méfiance à l'égard d'une organisation qui parle beaucoup mais ne fait rien, ce qui ressemble peu aux qualités helvétiques. Quant à savoir si l'entrée à l'ONU entamera davantage notre neutralité que tous les traités et autres engagements économiques que la Suisse a pris depuis la fin de la guerre, c'est un problème que l'on ne cesse de discuter.

Pour les partisans du non à la prochaine votation, les 15 millions que nous coûterait en plus la participation à l'ONU constituent une somme trop élevée. Pourtant, entend-on dire de l'autre côté de la ligne de démarcation, les institutions internationales à Genève rapportent 1,2 milliard de francs par an.



Sans paroles. (Dessin de Mena-Cosmopress)



— Il fait froid c'est sûr... mais tu ne crois pas que l'ami Pierre exagère? (Dessin de R. Sabatès)